



HAL
open science

Master Langues et interculturalité

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'un master. Master Langues et interculturalité. 2012, Université de Strasbourg. hceres-02028480

HAL Id: hceres-02028480

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02028480>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

Rapport d'évaluation du master



Langues et interculturalité

de l'Université de Strasbourg

Vague C 2013-2017

Campagne d'évaluation 2011-2012



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

Le Président de l'AERES

Didier Houssin

Section des Formations
et des diplômes

Le Directeur

Jean-Marc Geib



Evaluation des diplômes Masters – Vague C

Académie : Strasbourg

Etablissement déposant : Université de Strasbourg

Académie(s) : Strasbourg

Etablissement(s) co-habilité(s) : /

Mention : Langues et interculturalité

Domaine : Arts, lettres, langues

Demande n° S3MA130004411

Périmètre de la formation

- Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômes délocalisés) :
Strasbourg.

- Délocalisation(s) : /

- Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger :

Double diplôme avec l'Université de Leipzig pour la spécialité *Traduction professionnelle et interprétation*.

Présentation de la mention

La mention regroupe quatre spécialités connexes (*Plurilinguisme et interculturalité ; Relations internationales et langues ; Web, ingénierie des langues et traduction ; Traduction professionnelle et interprétation*) et pas moins de 20 parcours. Sur la base de la maîtrise de deux ou plusieurs langues, la formation met en œuvre un socle de compétences et d'enseignements mutualisés, dans une perspective multilingue et interculturelle orientée à la fois vers la recherche et la professionnalisation.

Synthèse de l'évaluation

- Appréciation globale :

Il s'agit d'une formation attractive et bénéficiant d'une réelle notoriété, dans laquelle la conjonction d'objectifs scientifiques rigoureux et ambitieux avec des objectifs professionnels bien ciblés, parfois sur des secteurs novateurs, décline une palette d'offre riche et attractive.

La formation s'appuie sur la licence *Langues étrangères appliquées* (LEA) de même spécialité et sur l'Institut de traducteurs, interprètes et relations internationales (ITIRI). Elle est ancrée dans un contexte local, régional,



transfrontalier et international privilégié (bonne synergie avec le dynamisme socioéconomique ambiant). Elle constitue un pôle d'attractivité pour l'établissement.

L'adossement à la recherche en linguistique est fort et très bien adapté (*Linguistique, langues et paroles - LILPA*, équipe d'accueil (EA) 1339, et plus particulièrement le GEPE, Groupe d'études sur le plurilinguisme européen). La formation est largement ouverte en cercles concentriques à des partenariats multiples et diversifiés.

Le foisonnement de parcours est adapté à une grande variété de perspectives et aux cas individuels, avec un très bon accompagnement de l'acquisition théorique à la mise en pratique en situation. Les publics sont bien ciblés, les procédures bien établies à un haut niveau d'exigence. Les publics salariés ou en reprise d'études sont bien pris en compte. Le très grand nombre de parcours peut cependant poser des problèmes de lisibilité pour les étudiants.

L'équipe pédagogique est très conséquente, composée de chercheurs reconnus, et renvoie à un large éventail de sections CNU. Selon les besoins, l'intervention de nombreux praticiens est effective. Le pilotage, peu apparent dans le dossier, semble incomber aux responsables de spécialité. En revanche, on peut constater un effort conséquent de mutualisations.

Les recommandations de l'AERES ont été prises en compte dans une large mesure, dans la limite d'une volonté affirmée de maintien d'une grande diversité de l'offre et, semble-t-il, d'un cloisonnement assumé du pilotage.

- Points forts :
 - Richesse et attractivité de l'offre de formation.
 - Gamme très étendue de débouchés professionnels.
 - Ancrage fort à l'international, au régional et transfrontalier ainsi qu'au local.
 - Prise en compte des domaines éprouvés de la recherche pouvant conduire aisément au doctorat.

- Points faibles :
 - Le foisonnement des parcours nuit à la lisibilité pour l'étudiant.
 - Le pilotage global n'est guère apparent.
 - Les données statistiques sont incomplètes.

Recommandations pour l'établissement

Il serait souhaitable de clarifier le pilotage de la mention. Il est notamment recommandé de mettre en place un pilotage global, au niveau de la mention, et non des spécialités comme cela semble être actuellement le cas.

Par ailleurs, on pourrait envisager d'ajuster davantage le nombre de parcours et d'options de langues aux débouchés les plus porteurs.

Notation

- Note de la mention (A+, A, B ou C) : A

TABLEAU DES INDICATEURS DE LA MENTION (fourni par l'établissement)					
	2006-2007	2007-2008	2008-2009	2009-2010	2010-2011
Nombre d'inscrits pédagogiques en M1				306	244
Nombre d'inscrits pédagogiques en M2				214	217
Taux de réussite en M1 = nombre d'inscrits pédagogiques ayant obtenu leur M1 divisé par le nombre d'inscrits pédagogiques en M1				60,70%	
Taux d'inscrits pédagogiques sortant de M1 pour intégrer une autre formation que le M2 correspondant = nombre de reçus en M1 ne s'inscrivant pas dans un M2 de la mention divisé par le nombre d'inscrits pédagogiques en M1 Pour une spécialité en 2 ans : nombre de reçus en M1 ne s'inscrivant pas dans le M2 de la spécialité divisé par le nombre d'inscrits pédagogiques en M1 de la spécialité					
Taux d'inscrits pédagogiques entrant en M2 venant d'une autre formation que le M1 correspondant = nombre d'inscrits pédagogiques en M2 ne provenant pas du M1 correspondant divisé par le nombre d'inscrits pédagogiques en M2				6	8
Taux d'abandon en M1 (est considéré comme abandon l'absence de note à tous les examens et/ou au contrôle continu) = nombre d'abandons en M1 divisé par le nombre d'inscrits en M1				37,67%	
Taux de réussite en M2 = nombre d'inscrits pédagogiques en M2 ayant obtenu leur diplôme divisé par le nombre d'inscrits pédagogiques en M2				63,50%	
Taux de poursuite en doctorat = nombre d'inscrits en doctorat divisé par le nombre d'inscrits pédagogiques ayant obtenu leur diplôme				3,13%	
Taux d'insertion professionnelle à 2 ans (taux d'inscrits en M2 ayant obtenu leur diplôme et s'étant insérés dans la vie professionnelle, y compris en doctorat, selon enquête de l'établissement). On indiquera également le taux de réponse à l'enquête.		91,20%	89,20%		
		30	46,3		
Taux d'intervenants professionnels extérieurs dans l'équipe pédagogique = nombre d'intervenants professionnels (non académiques) divisé par le nombre total de membres de l'équipe pédagogique					
	M1		M2		
Volume horaire (nombre d'heures de présence d'un étudiant hors stage et projet tuteuré)					
Taux des enseignements d'ouverture et de préparation à la vie professionnelle = nombre d'heures d'enseignements d'ouverture et de préparation à la vie professionnelle divisé par le volume horaire (défini ci-dessus)					
Nombre d'enseignants-chercheurs intervenant dans la mention/spécialité	15				
Nombre global d'heures assurées par ces enseignants-chercheurs dans la mention/spécialité					
Nombre global d'heures assurées par des intervenants professionnels extérieurs dans la mention/spécialité					



Appréciation par spécialité

Plurilinguisme et interculturalité

- Périmètre de la spécialité :

Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômes délocalisés) :

Strasbourg.

Etablissement(s) co-habilitation(s) : /

Délocalisation(s) : /

Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger :

Diplôme trinational France-Allemagne-Suisse (Universités de Strasbourg, Karlsruhe, Bâle).

- Présentation de la spécialité :

Au-delà du développement d'une compétence plurilingue, la spécialité travaille sur les politiques linguistiques, la gestion des relations interculturelles, aussi bien dans les secteurs politiques institutionnels que dans l'univers socioéconomique et celui de l'éducation. Il s'agit de jeter les bases d'une expertise reconnue dans ces domaines. Deux parcours sont proposés : *Formation trinationale plurilingue* et *Contacts de langues et de cultures*.

- Appréciation :

Les objectifs sont bien identifiés et ambitieux, l'offre de combinaisons de langues très vaste, une riche expérience permet un excellent équilibre des maquettes de parcours, et la perspective professionnelle n'obère jamais l'exigence scientifique. La formation s'inscrit très bien dans un périmètre pertinent.

Il s'agit d'une très bonne formation, éprouvée, solide au plan scientifique, originale au plan national, en excellente synergie avec le contexte institutionnel et socioéconomique. Elle se révèle très attractive.

- Points forts :

- Singularité de la spécialité au plan national.
- Très bonne structuration.
- Haut niveau d'exigence scientifique.
- Très bonne adaptation à l'environnement professionnel.

- Point faible :

- Analyse incomplète du devenir des diplômés.

Recommandations pour l'établissement

Il faudrait améliorer le suivi de l'insertion professionnelle.

Notation

- Note de la spécialité (A+, A, B ou C) : A

TABLEAU DES INDICATEURS DE LA SPECIALITE (rempli par l'établissement)					
	2006-2007	2007-2008	2008-2009	2009-2010	2010-2011
Nombre d'inscrits pédagogiques en M1				61	52
Nombre d'inscrits pédagogiques en M2				30	31
Taux de réussite en M1 = nombre d'inscrits pédagogiques ayant obtenu leur M1 divisé par le nombre d'inscrits pédagogiques en M1					
Taux d'inscrits pédagogiques sortant de M1 pour intégrer une autre formation que le M2 correspondant = nombre de reçus en M1 ne s'inscrivant pas dans un M2 de la mention divisé par le nombre d'inscrits pédagogiques en M1 Pour une spécialité en 2 ans : nombre de reçus en M1 ne s'inscrivant pas dans le M2 de la spécialité divisé par le nombre d'inscrits pédagogiques en M1 de la spécialité					
Taux d'inscrits pédagogiques entrant en M2 venant d'une autre formation que le M1 correspondant = nombre d'inscrits pédagogiques en M2 ne provenant pas du M1 correspondant divisé par le nombre d'inscrits pédagogiques en M2					
Taux d'abandon en M1 (est considéré comme abandon l'absence de note à tous les examens et/ou au contrôle continu) = nombre d'abandons en M1 divisé par le nombre d'inscrits en M1					
Taux de réussite en M2 = nombre d'inscrits pédagogiques en M2 ayant obtenu leur diplôme divisé par le nombre d'inscrits pédagogiques en M2				31,30	
Taux de poursuite en doctorat = nombre d'inscrits en doctorat divisé par le nombre d'inscrits pédagogiques ayant obtenu leur diplôme					
Taux d'insertion professionnelle à 2 ans (taux d'inscrits en M2 ayant obtenu leur diplôme et s'étant insérés dans la vie professionnelle, y compris en doctorat, selon enquête de l'établissement). On indiquera également le taux de réponse à l'enquête.					
Taux d'intervenants professionnels extérieurs dans l'équipe pédagogique = nombre d'intervenants professionnels (non académiques) divisé par le nombre total de membres de l'équipe pédagogique)					
	M1		M2		
Volume horaire (nombre d'heures de présence d'un étudiant hors stage et projet tuteuré)	432		144		
Taux des enseignements d'ouverture et de préparation à la vie professionnelle = nombre d'heures d'enseignements d'ouverture et de préparation à la vie professionnelle divisé par le volume horaire (défini ci-dessus)	22,30%		16,70%		
Nombre d'enseignants-chercheurs intervenant dans la mention/spécialité	22		18		
Nombre global d'heures assurées par ces enseignants-chercheurs dans la mention/spécialité	308		138		
Nombre global d'heures assurées par des intervenants professionnels extérieurs dans la mention/spécialité			6		



Relations internationales et langues

- Périmètre de la spécialité :

Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômes délocalisés) :

Strasbourg.

Etablissement(s) co-habilitation(s) : /

Délocalisation(s) :

Milan.

Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger :

Doubles diplômes avec les universités de Passau (2 doubles diplômes), Leipzig, Kehl, et dans le cadre du master *Erasmus mundus Euroculture* (Allemagne, Espagne, Italie, Pays-Bas, Pologne, République Tchèque, Suède, Etats-Unis, Mexique, Inde, Japon).

- Présentation de la spécialité :

Au-delà de la maîtrise des langues, la spécialité développe une approche transdisciplinaire qui intègre relations internationales, géopolitique, économie, droit, sciences de l'information et de la communication, marketing et interculturalité, dans la perspective de l'acquisition d'une expertise en conduite de projet, développement international et management interculturel.

La spécialité est organisée en 6 parcours : *Coopération Union européenne - pays en voie de développement ; Communication internationale ; Intelligence économique et gestion du développement international ; Animateur de clusters ; Etudes européennes et gestion de projets européens, Euroculture.*

- Appréciation :

Il s'agit d'une formation bien spécifique, positionnée dans un secteur stratégique peu exploité dans l'offre en langues et sciences du langage, qui tire opportunément bénéfice d'un environnement très favorable. La dimension européenne et internationale du contexte institutionnel ainsi que le dynamisme socioéconomique local entrent en coïncidence avec un fort potentiel de recherche.

- Points forts :

- Pertinence et ouverture de la formation en contexte.
- Large assise en termes de relations internationales.
- Adossement à la recherche et à l'expertise extra-universitaire intéressant.

- Point faible :

- Complexité de l'organisation en parcours.

Recommandations pour l'établissement

Il serait sans doute souhaitable de simplifier la structure de cette spécialité en regroupant certains parcours.

Notation

- Note de la spécialité (A+, A, B ou C) : A

Indicateurs

TABLEAU DES INDICATEURS DE LA SPECIALITE (rempli par l'établissement)					
	2006- 2007	2007- 2008	2008- 2009	2009- 2010	2010- 2011
Nombre d'inscrits pédagogiques en M1				104	47
Nombre d'inscrits pédagogiques en M2				62	59
Taux de réussite en M1 = nombre d'inscrits pédagogiques ayant obtenu leur M1 divisé par le nombre d'inscrits pédagogiques en M1					
Taux d'inscrits pédagogiques sortant de M1 pour intégrer une autre formation que le M2 correspondant = nombre de reçus en M1 ne s'inscrivant pas dans un M2 de la mention divisé par le nombre d'inscrits pédagogiques en M1 Pour une spécialité en 2 ans : nombre de reçus en M1 ne s'inscrivant pas dans le M2 de la spécialité divisé par le nombre d'inscrits pédagogiques en M1 de la spécialité					
Taux d'inscrits pédagogiques entrant en M2 venant d'une autre formation que le M1 correspondant = nombre d'inscrits pédagogiques en M2 ne provenant pas du M1 correspondant divisé par le nombre d'inscrits pédagogiques en M2					
Taux d'abandon en M1 (est considéré comme abandon l'absence de note à tous les examens et/ou au contrôle continu) = nombre d'abandons en M1 divisé par le nombre d'inscrits en M1					
Taux de réussite en M2 = nombre d'inscrits pédagogiques en M2 ayant obtenu leur diplôme divisé par le nombre d'inscrits pédagogiques en M2				49,20%	
Taux de poursuite en doctorat = nombre d'inscrits en doctorat divisé par le nombre d'inscrits pédagogiques ayant obtenu leur diplôme					
Taux d'insertion professionnelle à 2 ans (taux d'inscrits en M2 ayant obtenu leur diplôme et s'étant insérés dans la vie professionnelle, y compris en doctorat, selon enquête de l'établissement). On indiquera également le taux de réponse à l'enquête.					
Taux d'intervenants professionnels extérieurs dans l'équipe pédagogique = nombre d'intervenants professionnels (non académiques) divisé par le nombre total de membres de l'équipe pédagogique					
	M1		M2		
Volume horaire (nombre d'heures de présence d'un étudiant hors stage et projet tuteuré)	348h		266h		
Taux des enseignements d'ouverture et de préparation à la vie professionnelle = nombre d'heures d'enseignements d'ouverture et de préparation à la vie professionnelle divisé par le volume horaire (défini ci-dessus)			11%		
Nombre d'enseignants-chercheurs intervenant dans la mention/spécialité	15		15		
Nombre global d'heures assurées par ces enseignants-chercheurs dans la mention/spécialité	54h		39h		
Nombre global d'heures assurées par des intervenants professionnels extérieurs dans la mention/spécialité	294h		227h		



Web, ingénierie des langues, traduction

- Périmètre de la spécialité :

Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômes délocalisés) :

Strasbourg.

Etablissement(s) co-habilitation(s) : /

Délocalisation(s) : /

Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger : /

- Présentation de la spécialité :

La spécialité combine l'acquisition de compétences linguistiques (traduction, lexicographie, terminologie, analyse de corpus) à d'autres compétences de nature technologique (sites web, traitement de l'image et du son et création multimédia, traitement automatique des langues - TAL - et traduction assistée par ordinateur - TAO) et elle s'intéresse particulièrement aux traductions techniques et spécialisées.

Elle est organisée en deux parcours : *Linguistique, informatique, traduction* (LIT) et *Création de sites web multilingues, localisation et gestion de contenus* (CAWEB).

- Appréciation :

Cette formation d'excellence permet l'acquisition d'un large éventail de compétences utilisables dans des secteurs professionnels pointus et porteurs. Elle a pour souci de s'adapter au renouvellement des outils technologiques et des nécessités du marché professionnel.

- Points forts :

- Cohérence et très bon ciblage de la formation.
- Prise en compte des besoins en matière de technicité linguistique et informatique.
- Excellente attractivité liée à l'employabilité.

Recommandations pour l'établissement

Il conviendrait de fournir les indicateurs en ce qui concerne les taux de réussite et le devenir des diplômés.

Notation

- Note de la spécialité (A+, A, B ou C) : A+

TABLEAU DES INDICATEURS DE LA SPECIALITE (rempli par l'établissement)					
	2006-2007	2007-2008	2008-2009	2009-2010	2010-2011
Nombre d'inscrits pédagogiques en M1				41	49
Nombre d'inscrits pédagogiques en M2				37	47
Taux de réussite en M1 = nombre d'inscrits pédagogiques ayant obtenu leur M1 divisé par le nombre d'inscrits pédagogiques en M1					
Taux d'inscrits pédagogiques sortant de M1 pour intégrer une autre formation que le M2 correspondant = nombre de reçus en M1 ne s'inscrivant pas dans un M2 de la mention divisé par le nombre d'inscrits pédagogiques en M1 Pour une spécialité en 2 ans : nombre de reçus en M1 ne s'inscrivant pas dans le M2 de la spécialité divisé par le nombre d'inscrits pédagogiques en M1 de la spécialité					
Taux d'inscrits pédagogiques entrant en M2 venant d'une autre formation que le M1 correspondant = nombre d'inscrits pédagogiques en M2 ne provenant pas du M1 correspondant divisé par le nombre d'inscrits pédagogiques en M2					
Taux d'abandon en M1 (est considéré comme abandon l'absence de note à tous les examens et/ou au contrôle continu) = nombre d'abandons en M1 divisé par le nombre d'inscrits en M1					
Taux de réussite en M2 = nombre d'inscrits pédagogiques en M2 ayant obtenu leur diplôme divisé par le nombre d'inscrits pédagogiques en M2					
Taux de poursuite en doctorat = nombre d'inscrits en doctorat divisé par le nombre d'inscrits pédagogiques ayant obtenu leur diplôme					
Taux d'insertion professionnelle à 2 ans (taux d'inscrits en M2 ayant obtenu leur diplôme et s'étant insérés dans la vie professionnelle, y compris en doctorat, selon enquête de l'établissement). On indiquera également le taux de réponse à l'enquête.					
Taux d'intervenants professionnels extérieurs dans l'équipe pédagogique = nombre d'intervenants professionnels (non académiques) divisé par le nombre total de membres de l'équipe pédagogique)					
	M1		M2		
Volume horaire (nombre d'heures de présence d'un étudiant hors stage et projet tuteuré)	538		390		
Taux des enseignements d'ouverture et de préparation à la vie professionnelle = nombre d'heures d'enseignements d'ouverture et de préparation à la vie professionnelle divisé par le volume horaire (défini ci-dessus)	15,30%		21,80%		
Nombre d'enseignants-chercheurs intervenant dans la mention/spécialité	9		6		
Nombre global d'heures assurées par ces enseignants-chercheurs dans la mention/spécialité	199		104		
Nombre global d'heures assurées par des intervenants professionnels extérieurs dans la mention/spécialité	183		268		



Traduction professionnelle et interprétation

- Périmètre de la spécialité :

Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômes délocalisés) :

Strasbourg.

Etablissement(s) co-habilitation(s) : /

Délocalisation(s) :

Athènes (3 délocalisations), Thessalonique, Budapest, Milan, Irkoutsk, Ankara, Almaty.

Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger : /

Double diplôme avec l'Université de Leipzig.

- Présentation de la spécialité :

Cette formation, qui exige un haut niveau de compétences dans au moins deux langues de travail choisies, au-delà de la langue maternelle, au sein d'un large éventail, a pour objectif de fournir les outils les plus solides, performants et actualisés en matière de traduction et d'interprétation. Pas moins de dix parcours sont proposés. L'adossement scientifique et à un contexte institutionnel local, régional et international, donne à cette formation une forte légitimité et de bonnes perspectives d'employabilité.

- Appréciation :

Il s'agit d'une très bonne formation, éprouvée, attractive et inscrite dans un contexte très favorable, à commencer par l'offre de langues particulièrement large que présente l'établissement.

- Points forts :

- Très bonne expérience de ce type de formation.
- Très bonne adéquation recherche/secteur professionnel.
- Très large éventail de langues de travail.

- Point faible :

- Le grand nombre de parcours peut nuire à la lisibilité.

Recommandations pour l'établissement

Il pourrait être envisagé, par le biais de mutualisations, de réduire le nombre de parcours.

Notation

- Note de la spécialité (A+, A, B ou C) : A

**TABLEAU DES INDICATEURS DE LA SPECIALITE
(rempli par l'établissement)**

	2006-2007	2007-2008	2008-2009	2009-2010	2010-2011
Nombre d'inscrits pédagogiques en M1				103	96
Nombre d'inscrits pédagogiques en M2				74	70
Taux de réussite en M1 = nombre d'inscrits pédagogiques ayant obtenu leur M1 divisé par le nombre d'inscrits pédagogiques en M1					
Taux d'inscrits pédagogiques sortant de M1 pour intégrer une autre formation que le M2 correspondant = nombre de reçus en M1 ne s'inscrivant pas dans un M2 de la mention divisé par le nombre d'inscrits pédagogiques en M1 Pour une spécialité en 2 ans : nombre de reçus en M1 ne s'inscrivant pas dans le M2 de la spécialité divisé par le nombre d'inscrits pédagogiques en M1 de la spécialité					
Taux d'inscrits pédagogiques entrant en M2 venant d'une autre formation que le M1 correspondant = nombre d'inscrits pédagogiques en M2 ne provenant pas du M1 correspondant divisé par le nombre d'inscrits pédagogiques en M2					
Taux d'abandon en M1 (est considéré comme abandon l'absence de note à tous les examens et/ou au contrôle continu) = nombre d'abandons en M1 divisé par le nombre d'inscrits en M1					
Taux de réussite en M2 = nombre d'inscrits pédagogiques en M2 ayant obtenu leur diplôme divisé par le nombre d'inscrits pédagogiques en M2				76,10%	
Taux de poursuite en doctorat = nombre d'inscrits en doctorat divisé par le nombre d'inscrits pédagogiques ayant obtenu leur diplôme					
Taux d'insertion professionnelle à 2 ans (taux d'inscrits en M2 ayant obtenu leur diplôme et s'étant insérés dans la vie professionnelle, y compris en doctorat, selon enquête de l'établissement). On indiquera également le taux de réponse à l'enquête.					
Taux d'intervenants professionnels extérieurs dans l'équipe pédagogique = nombre d'intervenants professionnels (non académiques) divisé par le nombre total de membres de l'équipe pédagogique)				40%	40%
	M1		M2		
Volume horaire (nombre d'heures de présence d'un étudiant hors stage et projet tuteuré)	439 h		327 h		
Taux des enseignements d'ouverture et de préparation à la vie professionnelle = nombre d'heures d'enseignements d'ouverture et de préparation à la vie professionnelle divisé par le volume horaire (défini ci-dessus)			10%		
Nombre d'enseignants-chercheurs intervenant dans la mention/spécialité	19		19		
Nombre global d'heures assurées par ces enseignants-chercheurs dans la mention/spécialité	92 h		56 h		
Nombre global d'heures assurées par des intervenants professionnels extérieurs dans la mention/spécialité	347 h		271 h		



Observations de l'établissement



Monsieur Jean-Marc GEIB
Directeur

**Agence d'évaluation de la recherche et de
l'enseignement supérieur**
Section des formations et des Diplômes

20 rue Vivienne
75002 PARIS

Alain BERETZ
Président

Affaire suivie par
Frédérique GRANET-
LAMBRECHTS
Vice-présidente Formations
Initiale et Continue

Strasbourg, le 9 mai 2012

Objet : Evaluation des Licences, des Licences professionnelles et des Masters
Nos Réf. : FG/MA/N° 2012-076

Secrétariat :
Martine ARRO
Tél. : +33 (0)3 68 85 63 62
Martine.Arro@unistra.fr

Monsieur le Directeur,

Je vous prie de bien vouloir trouver ci-joint les réponses aux évaluations réalisées par les experts de l'AERES des dossiers déposés au niveau Licence et au niveau Master par l'Université de Strasbourg dans le cadre de la campagne d'habilitation vague C.

Je vous en souhaite bonne réception et vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de ma considération distinguée.



Alain BERETZ



Académie : Strasbourg

Etablissement déposant : Université de Strasbourg

Mention : Langues et interculturalité

Domaine : Arts, Lettres, Langues

Demande n°S3MA130004411

En préambule aux réponses pour chacune des mentions, l'établissement souhaite faire part des éléments suivants, en réponse à des observations formulées par les experts concernant la durée du suivi de l'offre de formation.

Refondée au 1^{er} janvier 2009, la jeune Université de Strasbourg a entrepris de se doter de procédures et d'outils validés par son CEVU et son CA en ce qui concerne l'évaluation des formations, l'évaluation des enseignements et le suivi de l'insertion professionnelle des étudiants, de sorte que les enquêtes réalisées au niveau de l'ensemble de l'établissement ne peuvent pas remonter à des années antérieures.

S'agissant des enquêtes relatives à l'évaluation des formations, la première enquête générale a porté sur l'année 2011 et un bilan a été présenté à la Commission centrale de suivi en mars 2012.

S'agissant de l'évaluation des enseignements, les procédures et les outils ont été élaborés en 2011 et approuvés par le CEVU en mai 2012. La première enquête générale sera effectuée à l'issue du semestre d'automne 2012.

Enfin, au-delà des enquêtes dans les composantes, les enquêtes nationales de suivi de l'insertion professionnelle des étudiants ont été faites, par contre l'université n'a pas entrepris d'enquêtes systématiques des diplômés de Licence générale jusqu'à 2011. Depuis lors, de telles enquêtes sont aussi réalisées.

Données statistiques incomplètes :

Les démarches d'évaluation des formations et de suivi d'insertion et des Alumni ont été lancées par l'Université de Strasbourg il y a un an, et l'UFR pratique elle-même un certain nombre d'enquêtes, ce qui devrait permettre de compléter les données statistiques dans les années à venir, en particulier en ce qui concerne l'insertion professionnelle. Le Conseil de perfectionnement, que l'on doit mettre en place au niveau de chacune des 4 spécialités, aura également pour mission d'assurer un meilleur suivi des anciens étudiants.

Nombre de parcours

La question de la multiplicité des parcours se pose de façon différenciée selon les spécialités. Si, en relations internationales, le nombre élevé de parcours - se fondant sur une forte mutualisation - répond à des objectifs professionnels ciblés en M2 qui rendent difficiles des fusions, dans la spécialité traduction et interprétation, le regroupement de certains parcours est envisageable.

Pilotage au niveau de la mention

Le pilotage au niveau de la mention pourra certes être développé, mais la mention est très vaste, choix assumé, qui tout en se fondant sur le multilinguisme et l'interculturalité dans divers domaines

d'application, doit permettre l'adéquation à une grande diversité d'objectifs professionnels et scientifiques. Dans cette complexité évidente, il faut que l'interlocuteur de référence reste au plus près des étudiants, à savoir au niveau des spécialités et des parcours. C'est aussi à ce niveau-là que les données statistiques de pilotage et les indicateurs font sens.

On rappellera également l'assise internationale de la mention.